

N° 77

JOURNAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 23 JANVIER 1969

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Clermont, du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, présente le cinquième rapport dudit comité, dont voici le texte:

Le comité a étudié les Bills S-6, Loi concernant La Compagnie de Trust Canada et S-7, Loi concernant La Corporation d'Hypothèque Huron et Érié, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs à ces bills (*fascicule n° 18*) est déposé.

(Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 21 aux Journaux)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au comité permanent de la justice et des questions juridiques du Bill C-150, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus, la Loi sur les pénitenciers, la Loi sur les prisons et les maisons de correction et apportant certaines modifications résultantes à la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions, au Tarif des douanes et à la Loi sur la Défense nationale.

M. Turner (Ottawa-Carleton), appuyé par M. Greene, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il s'élève un débat;

Du consentement unanime, M. Turner, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies de la correspondance adressée du 4 janvier au 7 novembre 1968 au ministre de la Justice par le procureur général de certaines provinces à l'égard de la modification du Code criminel.